



Photo : NEUCHÂTOI

NEUCHÂTOI, LES ÉVÉNEMENTS EN SEPTEMBRE

Avec le lancement de NeuchàToi le 30 août dernier, deux événements ont déjà eu lieu. L'association des Jeunes Neuchâtelois s'est ainsi organisée pour proposer au public une table ronde autour de la politique d'intégration professionnelle dans le Canton de Neuchâtel. Une soirée qui a rencontré un vif succès et ouvert des perspectives et des discussions passionnantes. Le Jardin Botanique a, de son côté, proposé une rencontre autour de son réceptaire, un livre de recettes de plantes du monde entier où chacune et chacun, dans sa langue originale, peut raconter une histoire et inscrire une recette, le tout encadré par des aquarelles et une exposition. Une journée sous le signe de la rencontre et de la mixité des communautés. Quant à la Journée de la démocratie organisée par la Fénéci, elle a permis aux partis politiques et aux représentants des communautés de se rencontrer et d'échanger sur la participation citoyenne des personnes migrantes.

Les prochaines dates à ne pas manquer se veulent, elles-aussi, très interactives :

NCCR – On the move : "Bienvenue à Heimatland !".

17 et 18 sept de 19h à 21h30 et 19 sept de 15h à 17h30, Théâtre de la Connaissance, Université de Neuchâtel, Rue A.-L. Breguet 2, 2000 Neuchâtel

L'association NCCR – On the Move propose trois représentations d'un spectacle intitulé "Bienvenue à Heimatland !". S'inspirant des recherches réalisées dans le cadre du NCCR et de la MAPS à l'Université de Neuchâtel, ce jeu de rôle théâtral participatif propose une expérience immersive durant laquelle les participant-e-s incarnent le rôle de migrant-e-s de différents statuts arrivant dans un pays inconnu. Il leur faudra comprendre et gérer ce que l'on attend d'elles-eux, formellement et implicitement, pour pouvoir espérer y rester. L'expérience invite les participant-e-s à vivre pour un temps une réalité différente de la leur et à s'interroger sur les réactions et émotions que cette réalité produit.

Entrée gratuite et ouverte à tou.te.s dès 16 ans et sur inscription en suivant ce lien : forms.unine.ch/formulaires/TheatreDeLaConnaissance

Lumière d'Afrique – Table ronde, sketch et défilé 18 sept à 18h00, Aula de la Serre 62, 2300 La Chaux-de-Fonds

Quel a été le travail d'intégration d'hier et d'aujourd'hui? La question invite forcément à un débat auquel l'association Lumière d'Afrique cherche à répondre. Plusieurs activités amèneront les participants à s'interroger sur cette épineuse question. Au programme, une table ronde, un sketch, un défilé, des danses modernes et des chants gospels garniront les discussions.

Fédération africaine des montagnes neuchâteloises – Conférence et débat

25 sept à 16h00, Rue du Parc 75, La Chaux-de-Fonds

ÉDITORIAL

"Neuchâtel se nomme diversité. C'est une richesse". Parmi les messages 2021 de **NeuchàToi**, voici celui que j'ai choisi de mettre en exergue parce qu'il incarne la vision du nouveau Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS) que j'ai le plaisir de diriger depuis le 25 mai de cette année. Faire de nos diversités une force, dans un département de l'emploi, de l'action sociale, des migrations mais aussi de l'égalité des genres, de la cohésion multiculturelle et de l'inclusion des personnes vivant avec un handicap, s'inscrit comme un véritable projet de société. Une société à laquelle chacune et chacun doit pouvoir apporter sa contribution ; et vivre dignement.

Fort de sa tradition d'ouverture, notre canton dispose d'atouts indéniables pour mener ce projet. Mais rien n'est jamais acquis. Encore moins quand les différences sont au cœur d'un débat politique. Le 26 septembre, nous sommes appelé-e-s à nous prononcer sur la reconnaissance des communautés religieuses. Au-delà du verdict des urnes, c'est bien à la teneur du débat que nous devons veiller. Pour que celui-ci reste empreint de l'ouverture à la diversité qui caractérise notre canton.

*Florence Nater, Conseillère d'État,
Département de l'emploi et de la
cohésion sociale*

VOTATION CANTONALE DU 26 SEPTEMBRE 2021

L'objet de la votation cantonale concerne la reconnaissance des communautés religieuses. L'intérêt public des Églises protestante, catholique romaine et catholique chrétienne est inscrite dans la Constitution neuchâteloise. Celle-ci permet aussi de reconnaître l'utilité publique d'autres communautés religieuses pour autant qu'une loi le prévoit et qu'elles remplissent des conditions bien précises. D'autres cantons connaissent une telle reconnaissance. La loi sur laquelle la population vote aujourd'hui rend cela possible en définissant toutes les conditions à remplir, ainsi que la procédure à suivre et les effets de la reconnaissance. La loi confirme le modèle de laïcité du Canton et de la Confédération qui repose sur une séparation claire de l'organisation de l'État et des Églises, tout en assurant la liberté de croyance et le respect entre les communautés religieuses.

La conférence de la fédération africaine des montagnes neuchâteloises portera sur la question des anciens-ne-s et des nouvelles-eaux migrant-es. Quels sont les comportements des migrants aujourd'hui, quels sont leurs droits et leurs devoirs? Pour y répondre, trois conférenciers viendront réfléchir et débattre dans le but de découvrir la diversité et de partager les expériences entre plusieurs générations de migrants.

Théâtre Populaire Romand (TPR) – Spectacle, danse populaire

29 – 30 sept à 19h15 1er oct à 20h15, Rue de Beau-Site 30, 2300 La Chaux-de-Fonds

Dans le cadre des manifestations, le TPR propose une pièce du duo italien Daris Dellforian et Antonio Taglarini mettant en scène trois couples de danseurs dans les pas de Pipo et Amélia, les célèbres héros de Ginger et Fred, le film culte de Fellini. Au cœur du spectacle, "il ballo", une danse populaire qui s'impose dans l'urgence de s'exprimer aujourd'hui.

Les événements sont à retrouver sur www.neuchatoi.ch/programme/

LA CROIX-ROUGE ET LA RELÈVE PARENTALE

La maladie d'un parent, le handicap d'un enfant bouleversent l'équilibre familial et engendrent bien souvent une fatigue intense avec le risque, pour le parent, de se retrouver dans un état proche de l'épuisement.



Ainsi, depuis le 1er juillet, un soutien est proposé aux parents gravement malades ou en charge d'enfants en situation de handicap (hors décision AI) qui résident dans le canton de Neuchâtel. La prestation de Relève parentale de la Croix-Rouge neuchâteloise permet de les soulager au moyen d'interventions à domicile assurées par une équipe d'assistants socio-éducatifs (ASE).

Une fois la demande du parent évaluée, un collaborateur ASE formé prend le relais auprès de l'enfant durant le temps du traitement du parent ou de manière ponctuelle, afin de favoriser le repos, de permettre au parent de partager une activité avec son enfant tout en étant accompagné ou encore simplement d'avoir un temps pour soi.

Dans le cadre d'une situation de handicap de l'enfant, l'intervention a lieu uniquement s'il n'y a pas de décision AI, ceci afin de respecter le principe de subsidiarité, auquel cas la demande sera redirigée auprès de Pro Infirmis.

La prestation est gratuite et s'adresse aux parents :

- Gravement malades subissant un traitement lourd et momentanément incapables de s'occuper de leur enfant
- Proches de l'épuisement dont l'enfant, vivant au domicile familial, est en situation de handicap (hors décision AI).

Connaissez-vous une famille rencontrant ce type de difficulté ou souhaitez-vous obtenir plus de renseignements ? vous pouvez contacter le 032 886 88 65 les matins de 8h00 à 11h30 ou par courriel à gcd@croix-rouge-ne.ch

Retrouvez également ces informations sur: croix-rouge-ne.ch/services/releve-parentale/

Elle fixe un cadre clair et transparent qui impose le respect des règles juridiques de la Suisse. Elle renforce aussi la tolérance et la paix religieuse.

Soutenue par les trois Eglises reconnues et une majorité des partis politiques, cette loi fournit des repères qui s'imposent pour les communautés religieuses désireuses de s'intégrer. Elle donne à l'État les instruments de contrôle nécessaires, mais n'est pas seulement un instrument de régulation : elle promeut également le dialogue et le respect en tenant compte de la diversité de notre société.

Plus d'information :

www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/Diaporama/VotInfo_1objet_ROUGE_12.07.2021_V5.pdf

"ICI. ENSEMBLE."

Le programme de soutien «ici. ensemble.» renforce la cohésion en Suisse. Avez-vous une initiative qui facilite l'échange appréciatif et égalitaire? Mettez-vous en œuvre votre projet avec une équipe interculturelle et des bénévoles sur place? Le programme de soutien s'engage pour un vivre ensemble solidaire et défend l'égalité des chances et la diversité. «ici. ensemble.» soutient des initiatives dans les trois priorités suivantes:

- Rencontres et communication interculturelles au quotidien
- Le développement plurilingue chez les enfants avant l'entrée à l'école enfantine
- Offrir des perspectives professionnelles pour les adultes en âge de travailler

Les projets peuvent être soumis du 1er octobre au 20 décembre 2021 sur www.ici-ensemble.ch. Un jury évaluera les projets qui bénéficieront d'un soutien financier et, si possible, professionnel pendant deux ans à partir de mai 2022. Vous pouvez commander les versions imprimées de ces documents sur www.ici-gemeinsam-hier.ch/fr/commander

INFO COVID

Berne, 08.09.2021 – Depuis le lundi 13 septembre 2021, il faudra présenter un certificat COVID à l'entrée des restaurants, des lieux culturels et de loisirs et des manifestations à l'intérieur. Les employeurs peuvent également utiliser un certificat COVID dans le cadre de leurs mesures de protection. Telles sont les décisions prises par le Conseil fédéral lors de sa séance du 8 septembre 2021 en réaction à la situation durablement tendue qui prévaut dans les hôpitaux. La mesure est limitée au 24 janvier 2022. Par ailleurs, le Conseil fédéral a mis deux projets en consultation : l'un relatif à l'entrée sur le territoire des personnes non immunisées et non vaccinées, l'autre à l'accès au certificat COVID suisse pour les personnes vaccinées à l'étranger.

PRIX "SALUT L'ÉTRANGER", APPEL À CANDIDATURES

Le Conseil d'État lance un appel à candidatures pour la 27^{ème} édition du prix interculturel neuchâtois "Salut l'étranger"

Le prix interculturel neuchâtois « Salut l'étranger » est destiné à récompenser, reconnaître et faire connaître toute personne ou groupe de personnes, de tous âges et de toutes nationalités, qui par une œuvre, un projet, un parcours de vie, un acte, voire une parole ou une attitude aura favorisé, sur le territoire cantonal :

- Le dialogue interculturel ;
- Le vivre ensemble et les interactions entre personnes de différentes appartenances culturelles ;
- La reconnaissance pour chacune et chacun, sans discriminations, de sa place dans la société neuchâtoise.

Créé en 1995, le prix s'inscrit dans le cadre de la politique d'intégration du Canton de Neuchâtel. Politique publique pionnière en Suisse et reconnue au-delà des frontières nationales, elle œuvre à la construction et à la valorisation d'une société neuchâtoise ouverte et inclusive, garante de l'égalité dignité et du bien-être pour tous ; une société qui célèbre la diversité de sa population, consciente de ses talents et de ses compétences, de son potentiel de créativité et d'innovation, constitutifs à la fois de son dynamisme et de sa vitalité.

Depuis la création du prix, 568 candidatures ont été adressées aux membres du jury et 69 lauréat-e-s ont été désigné-e-s, témoignant d'un engagement sociétal exceptionnel.

Les formulaires et les conditions pour présenter une candidature sont disponibles sur le site du service de la cohésion multiculturelle (www.ne.ch/cosm). Elles sont à déposer jusqu'au 31 octobre 2021 par courriel (cosm@ne.ch) ou par courrier (Place de la Gare 6, 2300 La Chaux-de-Fonds).

Le prix d'une dotation totale de 7000 francs sera remis le 9 décembre 2021 en présence de la conseillère d'État Florence Nater, cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale, et du président du jury, Monsieur Matthieu Aubert.

Contact: Patricia dos Santos, service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 42, email : patricia.dossantospereira@ne.ch

PRIX DE LA CITOYENNETÉ - VILLE DE NEUCHÂTEL



Action phare du programme politique du Conseil communal, le Prix de la Citoyenneté vise à mettre en valeur des actions solidaires et spontanées en ville de Neuchâtel. Doté de 5000 francs, il récompense chaque année, depuis 2014, une personne ou un groupe pour son engagement dans la vie locale et

sociale de la cité. En effet, on rencontre à Neuchâtel un véritable foisonnement d'initiatives originales dans les domaines de l'entraide, de la solidarité ou de la durabilité, mais ces engagements sont parfois peu visibles. La Ville vous encourage à les faire connaître et à proposer des candidatures d'ici au 5 octobre à l'aide du formulaire à l'adresse suivante:

www.neuchatelville.ch/fr/participer/prix-de-la-citoyennete/

Une cérémonie de remise aura lieu le 22 novembre.

© COSM 2021

Pour plus d'information sur la vaccination, merci de vous rendre sur le site de l'administration cantonale: www.ne.ch/autorites/DFS/SCSP/medecin-cantonal/maladies-vaccinations/Pages/coronavirus.aspx

SE VACCINER, UN GESTE IMPORTANT

L'importance de l'information sur la vaccination dans les langues de la migration est croissante. C'est pourquoi, nous nous permettons de vous diffuser les documents d'information multilingues de l'OFSP sous forme *collectée*. Vous pouvez les diffuser largement personnellement, au sein de vos associations ou dans le cadre de vos activités. Il s'agit d'un geste d'une importance cruciale dans la lutte qui nous anime toutes et tous contre la pandémie de COVID-19.

- **Matériel d'informations sur le vaccin contre le COVID-19 : Fiches d'information**
- **Matériel d'information sur la campagne « À ne pas manquer : faites-vous vacciner. » : Affiches**
- **MAINTENANT MÊME SANS SYMPTÔMES : FAITES-VOUS TESTER APRÈS LES VACANCES**
- **Témoignages en faveur de la vaccination covid-19**
- **Matériel d'information concernant le certificat COVID : Vidéos explicatives**
- **Matériel d'information concernant le certificat COVID : Dépliant d'information**

Vidéos réfutant les mythes sur la vaccination en 16 langues :

- **Mythe #2 sur la vaccination : Phase de développement (migesplus.ch)**
- **Mythe #3 sur la vaccination : Effets secondaires (migesplus.ch)**
- **Mythe #4 sur la vaccination : Infertilité (migesplus.ch)**
- **Mythe #5 sur la vaccination : Risque de réactions allergiques (migesplus.ch)**
- **Mythe #7 sur la vaccination : Protection immédiate (migesplus.ch)**
- **Mythe sur la vaccination: Modifications génétiques (migesplus.ch)**
- **Mythe sur la vaccination: Micropuces (migesplus.ch)**
- **Mythe sur la vaccination : Maladies possibles (migesplus.ch)**
- **Mythe sur la vaccination : cause de cancer (migesplus.ch)**

D'autres documents d'information en plusieurs langues :

- **Informations rédigées dans les langues de la migration (admin.ch)**
- **coronavirus (COVID-19) (migesplus.ch)**